

I4CE

# Notre bilan carbone et nos engagements pour le climat

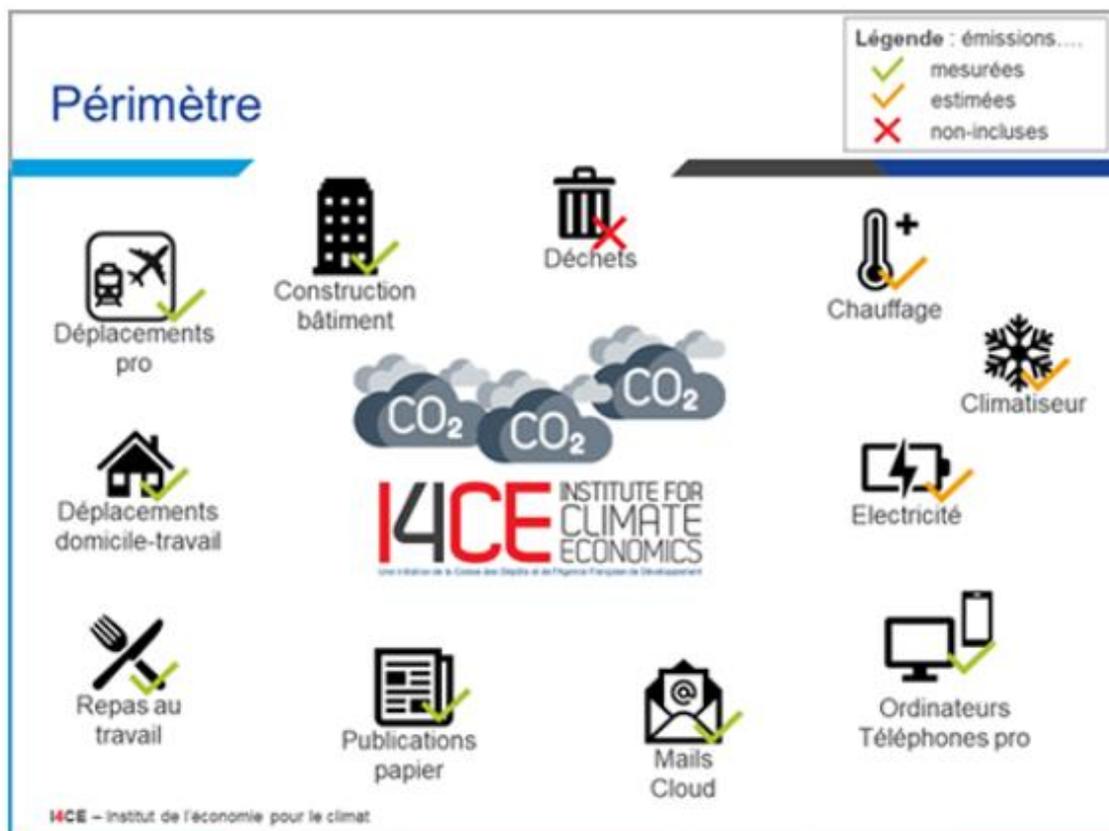
Édition 2020

**I4CE** s'inscrit dans la démarche lancée par **Labos 1point5** pour réduire l'empreinte environnementale des activités de recherche. L'Institut s'est engagé, depuis 2019, à publier chaque année son propre bilan carbone. L'occasion de savoir combien émet **I4CE** et d'où proviennent les émissions de gaz à effet de serre de l'association. La réalisation de ce bilan carbone est aussi un préalable à l'action. Il s'agit d'utiliser ce bilan carbone pour structurer une dynamique de réduction des émissions. L'association s'est ainsi engagée, par exemple, à ne plus prendre l'avion si une alternative bas-carbone en moins de 6h existe.

## LE RÉSULTAT DU BILAN

Le dernier bilan carbone réalisé par **I4CE** montre que l'association a émis **66 tCO<sub>2</sub>e** en 2020.

Tous les « Scopes » sont couverts dans ce bilan : de la fabrication à l'utilisation des équipements ou des bâtiments, à la communication en passant par les repas et déplacements de ses salarié.es (cf. illustration ci-dessous sur le périmètre d'analyse). Ramené au nombre de salarié.es, **I4CE** émet donc **2,6 tCO<sub>2</sub>e/an/ETP**<sup>1</sup>. En comparaison, l'empreinte carbone annuelle moyenne d'un français est de **11,5 tCO<sub>2</sub>e**.



## LES PRINCIPAUX POSTES D'ÉMISSIONS

En 2020, dans contexte particulier, les émissions d'**I4CE** proviennent en premier lieu, et de loin, des services achetés par l'association (70 %). Cette catégorie recouvre aussi bien le recours à un prestataire (graphiste ou juriste par exemple) que les divers achats nécessaires au fonctionnement courant (papier, abonnements presse, etc.). Les émissions de carbone de ce poste sont estimées à partir de plusieurs « ratios monétaires », recommandés par l'ADEME,

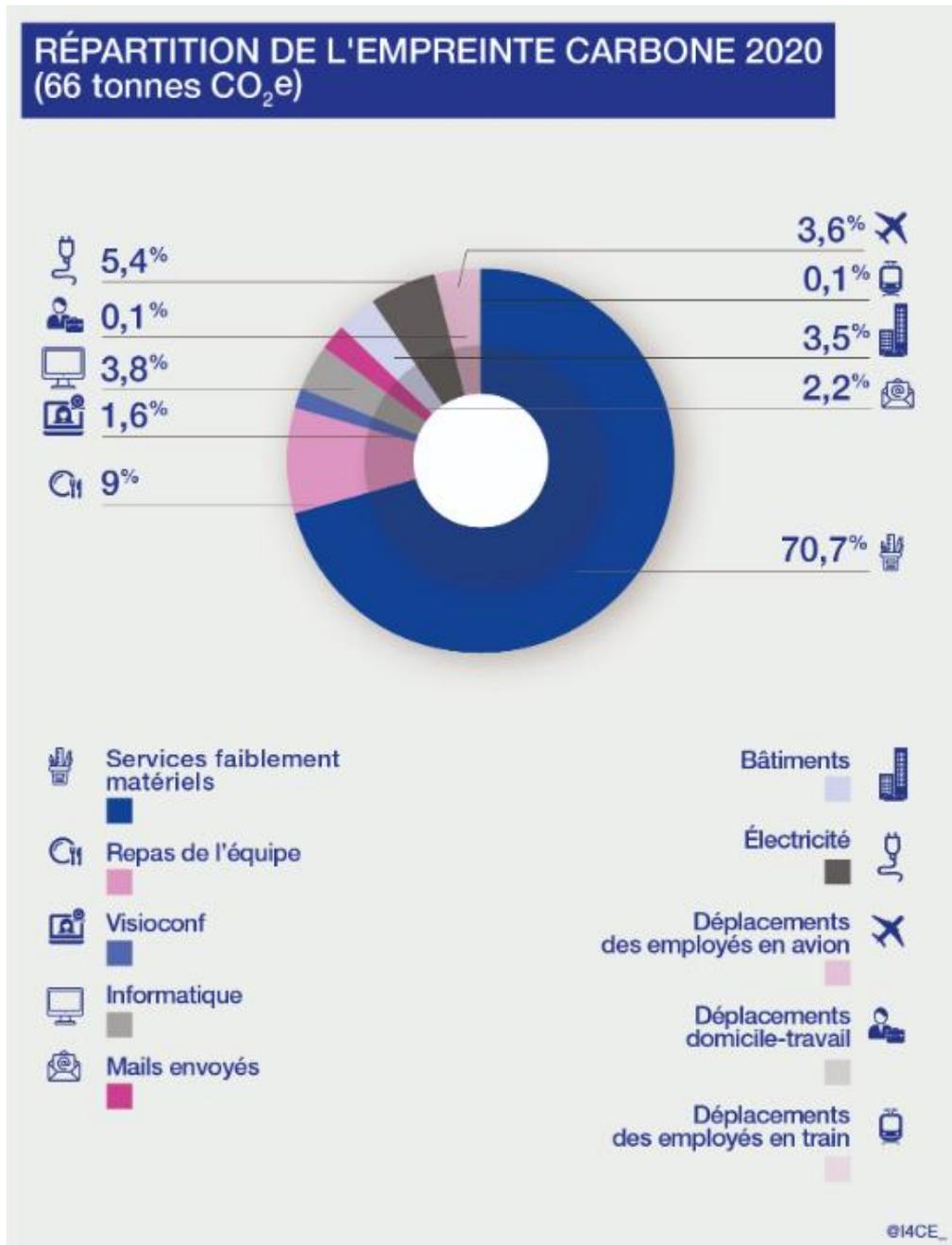
<sup>1</sup> 1 ETP (« équivalent temps plein ») = 1 salarié.e à temps plein sur l'année.

qui convertit les euros dépensés en CO<sub>2</sub>e afin d'estimer les émissions induites par ces services.

En seconde position, ce sont les repas de l'équipe qui émettent le plus (9 %).

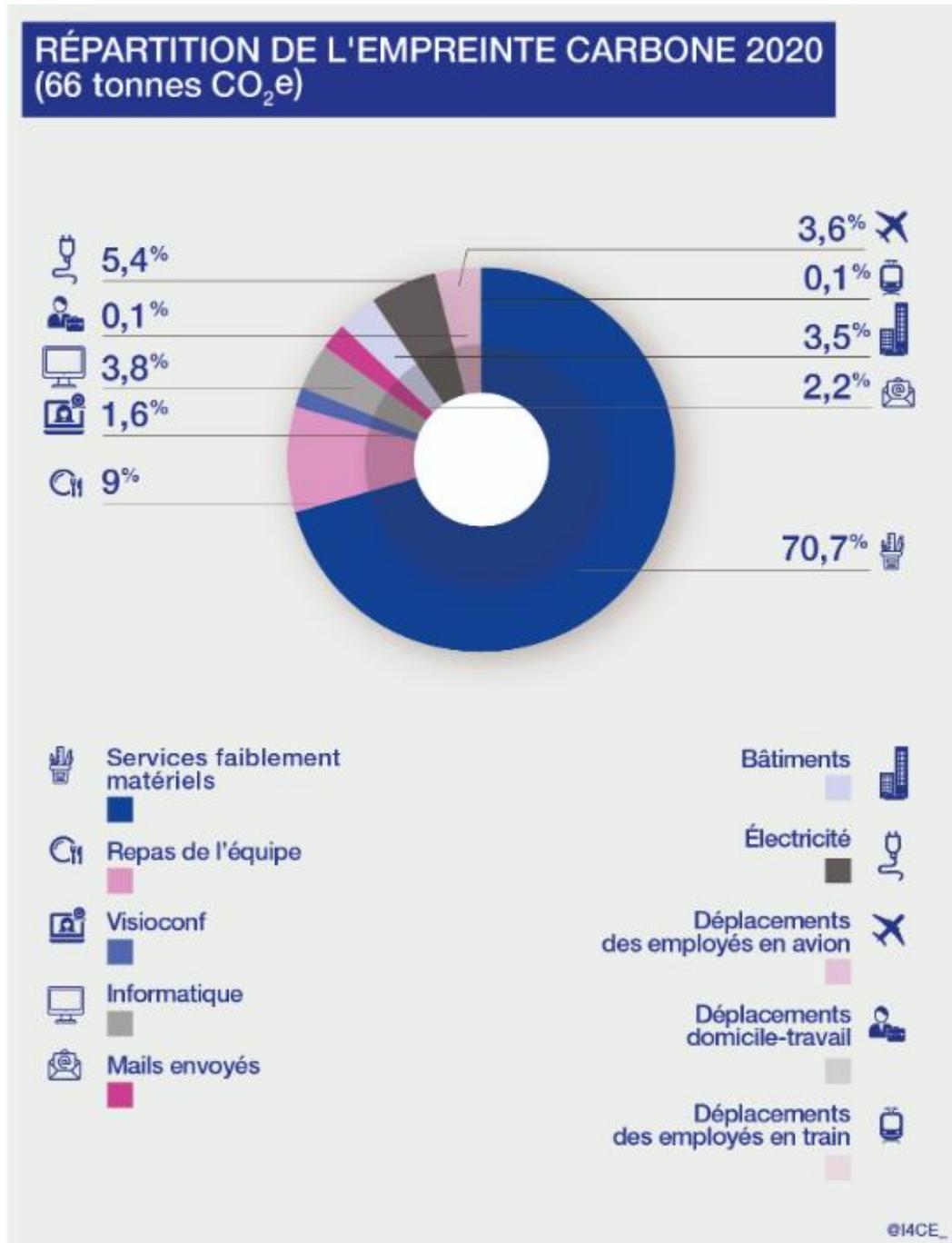
Les repas de l'équipe ont été estimés à partir d'une enquête réalisée en interne sur la composition des repas (carné, végétarien, végétalien, etc.). Il en ressort que plus des 2/3 des repas de l'équipe sont flexitariens, repas dont l'impact carbone est estimé 30 % plus faible qu'un repas « classique » selon la base carbone ADEME.

Quant au numérique, ce poste dans son ensemble (visioconférence, mails, équipements) compte pour 7,1 % du bilan, une part non négligeable des émissions de l'association.



## LES PRINCIPAUX POSTES D'ÉMISSIONS

Sans surprise, le bilan 2020 est bien moindre que le bilan 2019 (43 tCO<sub>2</sub>e en moins, pour le même nombre d'ETP). Cette baisse s'explique avant tout par la réduction du nombre de trajets en avion due au contexte sanitaire. Autre explication significative : **I4CE** n'a quasiment pas organisé d'événement en présentiel en 2020, les émissions liées à ce type de prestation ont donc chuté. Cette baisse n'est pas compensée par l'augmentation des émissions du pôle numérique<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> Les mesures de télétravail liées au contexte sanitaire ayant largement modifié notre façon de travailler, nous avons amélioré la méthodologie de calcul de notre bilan carbone pour tenir compte de ces évolutions. Voir notamment : <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/3776-caracterisation-des-effets-rebond-induits-par-le-teletravail.html>

## NOS ENGAGEMENTS

Depuis le lancement du 1er bilan carbone de l'association, un groupe de travail interne s'est constitué pour imaginer des actions visant à réduire les émissions d'**I4CE** et pour évaluer régulièrement les progrès réalisés. Sont retranscrites ici les actions entreprises par l'association pour réduire le bilan carbone :

1. Transports
  - a. Pour les déplacements professionnels : pas d'avion en métropole, ni à l'étranger si une alternative en train de moins de 6h existe. Certains déplacements « longue distance » resteront nécessaires pour le travail d'**I4CE**, d'autant plus que l'Institut s'internationalise. Les webconférences entre partenaires internationaux sont déjà privilégiées et le seront de plus en plus. Quand un déplacement s'imposera, il sera optimisé, à l'image des déplacements aux « Conference of Parties (COP) » lors desquelles les salarié.es d'**I4CE** multiplient les ateliers et conférences. Pour appliquer ces principes, l'équipe d'**I4CE** va mettre en place une procédure, en amont de chaque déplacement longue distance, afin d'aider chacun à évaluer son caractère indispensable et les alternatives possibles.
  - b. Pour les déplacements domicile-travail : l'association incite les salarié.es à utiliser les transports en communs en remboursant le Pass Navigo au-delà du minimum légal (70 %). Par ailleurs, **I4CE** a mis en place avant même l'adoption du décret de la nouvelle Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) le forfait mobilités durables, pour favoriser les transports bas-carbone, et en y incluant le vélo. Ce forfait n'est toujours pas, à date, obligatoire pour les entreprises.
  - c. Suite à la crise sanitaire, le télétravail est facilité pour permettre aux salarié.es d'y recourir.
2. Énergie : électricité
  - a. Début 2021, **I4CE** a déménagé : désormais locataire de nos bureaux nous avons pu choisir un fournisseur d'énergie renouvelable.
3. Prestataires et achats – **I4CE** favorise autant que possible les prestataires avec des clauses environnementales et sociales.
  - a. Numérique : dans sa politique d'achat, **I4CE** privilégie depuis plusieurs années les achats d'objets d'occasion et reconditionnés. Le parc informatique de l'association est ainsi constitué en totalité d'ordinateurs reconditionnés.
  - b. Traiteurs : pour les événements organisés par **I4CE** : ce sont des traiteurs proposant au moins une option végétarienne.
  - c. Impressions : **I4CE** travaille de longue date avec un imprimeur labellisé Imprim'vert<sup>3</sup>, label dont l'objectif est de réduire les impacts environnementaux liés aux activités d'impression.
4. Contribution à l'effort climatique national
  - a. En dépit de tous les efforts réalisables, aujourd'hui et demain, le bilan carbone d'**I4CE** ne sera jamais nul. La réduction de nos émissions est la priorité, la « décarbonation profonde » est l'objectif, mais force est de constater que nous émettons encore et que nous aurons certainement à l'avenir des émissions incompressibles.  
L'association s'engage donc à contribuer à l'effort global de réduction des émissions de gaz à effet de serre en finançant des projets certifiés, sur le sol français, à la hauteur de ses émissions. Elle utilisera pour cela le Label Bas Carbone. C'est de la compensation ? **I4CE** préfère utiliser le terme de « contribution », car pour nous le financement de projets ne vient pas annuler l'empreinte carbone d'**I4CE**.

<sup>3</sup> <http://www.imprimvert.fr/page/1/Accueil>